



Conseil de gouvernance de l'eau
des bassins versants de la rivière Saint-François



RAPPORT ANNUEL
2022-2023





RAPPORT DU PRÉSIDENT 2023

Mandats légaux des OBV

Le projet de loi 102 adopté en avril 2022 et effectif depuis le 12 mai 2002 a modifié la mission et les mandats des OBV maintenant intégrés dans la Loi de l'eau à l'article 14.3.a. Cette loi fixe comme mandat de l'OBV «de coordonner la gestion intégrée et concertée des ressources en eau par bassin versant sur sa zone de gestion intégrée. Pour ce faire, il :

1. Coordonne un processus de concertation en s'assurant d'une représentation équilibrée des utilisateurs intéressés et des divers milieux concernés;
2. Coordonne l'élaboration d'un plan directeur de l'eau et sa mise à jour subséquente;
3. Mobilise les utilisateurs de l'eau et du territoire vers un passage à l'action pour favoriser la cohérence et la mise en œuvre du plan directeur de l'eau, notamment en faisant sa promotion;
4. Coordonne les exercices de suivi et d'évaluation du plan directeur de l'eau.»

Comme on le constate, l'exigence n'est plus centrée sur la table de concertation comme exigée actuellement dans notre convention, mais sur un processus de concertation. La nouvelle convention devrait en tenir compte.

Nouvelles ressources :

Le COGESAF a été très impliqué encore cette année dans de nombreux comités qui totalisent plusieurs dizaines de rencontres annuellement par l'équipe et les administrateurs. Le COGESAF est de plus en plus sollicité pour son expertise.

Au niveau des ressources humaines, le COGESAF a embauché un agent de projets terrain à temps plein pour la période estivale et à temps partiel pour l'hiver. Un étudiant a été embauché pour une période de 12 semaines grâce au programme Emploi d'été Canada. Une stagiaire s'est également jointe à l'équipe au cours de l'été et a poursuivi à temps partiel au cours de l'automne afin de participer à l'élaboration des cahiers diagnostics municipaux.

Mandats gouvernementaux :

Lors de la dernière année financière, il était prévu qu'un livrable soit terminé (bilan du PDE 2014), et que le deuxième prévu à la convention de financement soit amorcé (stratégie de mobilisation de la table de concertation). Le bilan du dernier PDE (déposé en 2014) a donc été remis le 1^{er} décembre 2022. Celui-ci a permis de mesurer l'ampleur des actions réalisées au cours des dernières années ainsi que la participation de nombreux acteurs (voir microcontenu à la fin de ce rapport pour quelques statistiques). Par la suite, l'élaboration de la stratégie de mobilisation, qui doit être remise le 1^{er} décembre 2023, a été amorcée. Un comité de travail a été mis sur pied au sein des membres du conseil d'administration afin de faire progresser la réflexion. Il est à noter que cette stratégie de mobilisation ne concerne que la table de concertation. Mais le COGESAF devrait élaborer dans la prochaine année une stratégie de mobilisation de tous les acteurs du territoire afin qu'ils passent à l'action. Pour le ministère, le prochain PDE de 2024, selon ses lignes directrices, devra être centré sur quelques problématiques prioritaires pour en définir, d'une manière cohérente, des orientations et des objectifs mesurables, spécifiques et réalistes, donc axés sur des résultats. Élaboré en concertation avec les acteurs du territoire, il devra refléter leur capacité



d'intervention. Il souhaite que les actions qui permettront de réaliser le PDE soient celles des acteurs, considérés toutefois comme des engagements volontaires. Le COGESAF devra donc, dans cette perspective, accompagner et mobiliser les acteurs. Un plan d'action devra possiblement être élaboré chaque année et ajouté en annexe au PDE. Le ministère veut favoriser l'arrimage des PDE et des schémas d'aménagement et de développement des MRC en particulier par des structures semblables et cette volonté est manifeste dans les nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) en consultation. En particulier dans les 3 attentes de l'objectif 23 : assurer la pérennité et la protection des ressources en eau par une gestion intégrée.

À cela s'ajoutent les activités habituelles pour le suivi de la mise en œuvre du PDE, pour sa promotion ainsi que la promotion de la GIRE. Aussi, le MELCCFP a déposé un nouveau cadre de référence pour les OBV au cours de l'été dernier et plusieurs modifications ont été apportées au sein des différentes directions du MELCCFP.

Projets :

En vous référant au tableau de bord, vous prendrez connaissance des nombreux projets réalisés ou en cours. Rappelons brièvement quelques projets qui se poursuivent ou qui ont débuté en cours d'année :

- Système de surveillance de la rivière Saint-François (MSP) – se poursuit - se terminera en 2025
- Mois de l'eau (MELCCFP) – chaque année en juin
- Ruisseau Pratt (Ville de Coaticook) – phase II – se poursuit jusqu'en décembre 2023
- Lieux prioritaires désignés par la communauté pour la tortue des bois (Corridor appalachien) – prolongé jusqu'en 2026
- Lutte à la châtaigne d'eau (FFQ et MELCCFP) – Phase 2 amorcée en 2022 jusqu'en 2024
- Lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches – Phase 2 amorcée en 2002 jusqu'en 2025
- Lutte à la moule zébrée et protection de l'habitat de l'obovarie olivâtre (PIH) – amorcé en 2022 jusqu'en 2024
- Analyse de l'eau des puits (Osmoz) – amorcé en 2022 jusqu'en 2025
- Rétablissement habitat tortue des bois (FFQ) – amorcé en 2023 jusqu'en 2025

Quelques projets se sont terminés au cours de la dernière année :

- Gestion intégrée des barrages et développement de la résilience des communautés face aux changements climatiques (FCM, OURANOS, municipalités concernées)
- PAAR (Plan d'action de l'approche régionale - MAPAQ) - Cônes alluviaux (Compton)
- Convergence des données 2018-2023 ; le financement par les MRC et municipalités est terminé, mais le traitement des données de qualité de l'eau se poursuit
- PACES Estrie
- Cahiers diagnostics municipaux pour sept municipalités (ressources humaines payées par la Subvention salariale d'urgence du Canada)
-

Ces projets ont totalisé plus de 518 000\$ de revenus dans l'année.

En plus des projets qui se poursuivent, plusieurs mandats divers se sont ajoutés en cours d'année (suivi d'échantillonnage, traitement de données géomatiques, inventaire des herbiers, journées de station de lavage mobile, caractérisation terrain, lutte aux EEE, aménagement, etc.) – pour près de 150 000\$ de revenus.



Le COGESAF a été très actif sur les médias sociaux ainsi que dans les différents médias régionaux. Plusieurs entrevues sur divers sujets ont été réalisées en cours d'année.

Remerciements

Tout le personnel du COGESAF mérite la reconnaissance, des membres du COGESAF et particulièrement du conseil d'administration, pour leur professionnalisme et je les remercie sincèrement en votre nom. Le COGESAF fêtera ses 20 ans lors d'un cocktail le 9 juin. Vous êtes tous invités pour souligner le travail des employés, dont certaines toujours en poste depuis les débuts, et qui sont très appréciées par tous les acteurs du territoire. Je remercie tous les acteurs du territoire qui ont réalisé des projets ou des actions de protection de l'eau, qui parfois sont méconnues même du COGESAF. Je remercie les membres du Conseil exécutif et du Conseil d'administration pour leur engagement et leur solidarité à la gestion intégrée des ressources en eau.

Jean-Paul Raïche
Président

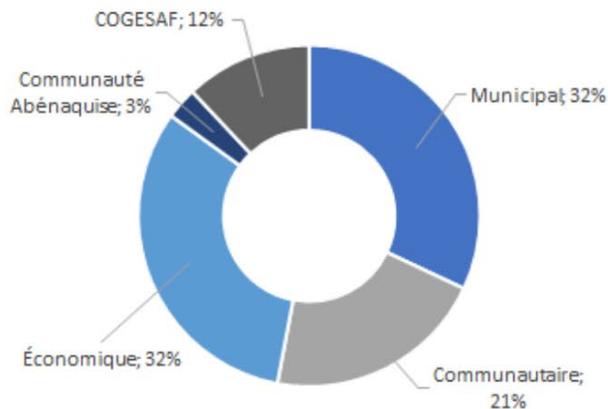
BILAN PDE

2014-2021

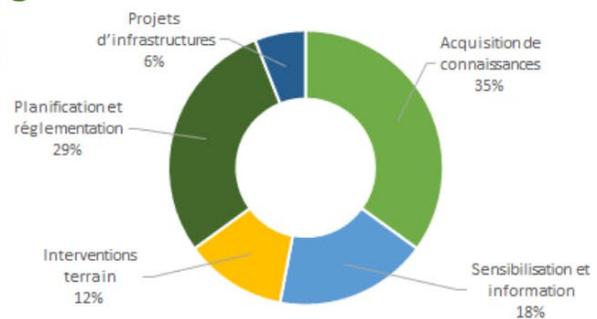


Conseil de gouvernance de l'eau
des bassins versants de la rivière Saint-François

88% DES RÉALISATIONS
ONT ÉTÉ MISE EN OEUVRE
PAR DES PARTENAIRES!



100 RÉALISATIONS



L'exercice du bilan a permis
au COGESAF de cibler les
forces et les faiblesses de ses
façons de faire. Les constats
permettront de mieux
élaborer notre stratégie de

LES INTERVENTIONS SUR LE TERRAIN ET
L'ACQUISITION DE CONNAISSANCES ONT
ÉTÉ LES ACTIONS LES PLUS FINANCÉES.

mobilisation afin
de favoriser
l'implication plus
grande
des acteurs dans
le processus.

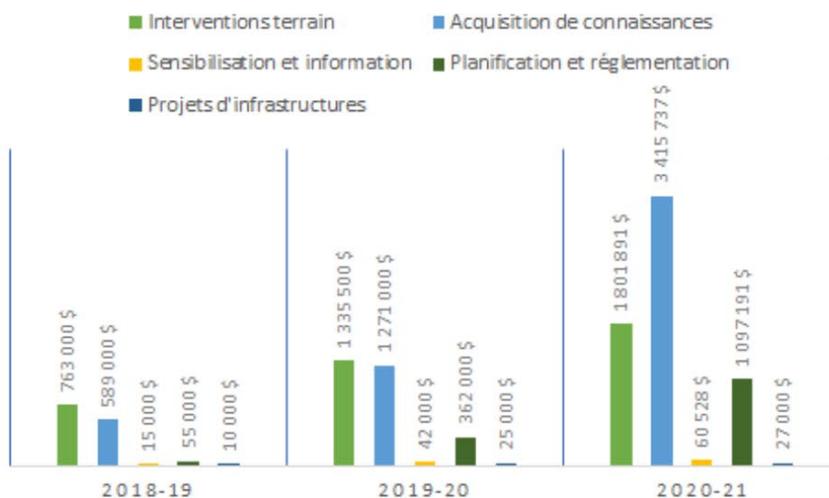


TABLEAU DE BORD DU PLAN D'ACTION 2022-2023 DU COGESAF

ACTIONS À RÉALISER	État d'avancement au 31 mars 2023
GESTION CORPORATIVE - REPRÉSENTATION	
<p>1. Représenter le COGESAF auprès du gouvernement et des autres partenaires actuels, potentiels ou ciblés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Jean-Paul Raïche et Yves Gatien ont participé à l'AGA du ROBVQ le 22 juin. • Jean-Paul Raïche représente le COGESAF au CEREF, Centre d'étude et de recherche sur l'eau et la forêt. • Jean-Paul Raïche représente le ROBVQ au Réseau québécois des eaux souterraines (RQES) et en est le co-président depuis 2018. • Jean-Paul Raïche est membre du Groupe de recherche SAGE (Les stratégies et les acteurs de la gouvernance environnementale) de la Faculté de Droit de l'Université de Sherbrooke. • Yves Gatien siège au comité de vigilance du site d'enfouissement de Saint-Nicéphore. • Serge Lapointe siège au Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE). • Serge Lapointe siège au comité de vigilance de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke. • Stéphanie Martel siège au Regroupement des OBV de la région Chaudière-Appalaches. • Stéphanie Martel siège à la Table agroenvironnementale de l'Estrie. • Stéphanie Martel siège au Collectif Sherbrookoïse des groupes en environnement mis en place par le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie. • Catherine Frizzle siège à la Table d'harmonisation du Parc national de Frontenac. • Catherine Frizzle siège à la Table de conservation de la Forêt Hereford. • Catherine Frizzle siège au Comité de liaison pour le projet de mise à jour de la cartographie des zones inondables en Estrie. • Catherine Frizzle siège au comité de suivi du projet sur les cônes alluviaux. • Catherine Frizzle siège au Comité de pilotage du projet de mission Aléa'illeurs pour s'inspirer. • Julie Grenier siège au Comité directeur Québec/Vermont ainsi qu'au comité technique. • Julie Grenier siège au comité technique – sous-comité eau - de la Table de concertation régionale du lac Saint-Pierre. • Julie Grenier siège au comité expert – eau PRMHH Centre-du-Québec. • Julie Grenier siège au Comité agroenvironnement de la MRC Drummond. • Julie Grenier siège au comité expert PRMHH MRC Val-Saint-François. • Julie Grenier siège au comité du Plan nature de la Ville de Sherbrooke. • Nicolas Bousquet siège à la Table estrienne sur les espèces exotiques envahissantes. • Nicolas Bousquet siège sur le comité d'urgence de la moule zébrée au lac Massawippi.

	<ul style="list-style-type: none"> • Nicolas Bousquet siège au comité de suivi de la moule zébrée de la MRC Memphrémagog et de la ville de Sherbrooke. • Anne Bolduc siège au comité de travail PRMHH MRC Haut-Saint-François. • Anne Bolduc siège au comité technique PRMHH MRC Coaticook. • Anne Bolduc a participé aux consultations PRMHH MRC Memphrémagog. • Anne Bolduc participe au comité d'arrimage des OCMHH en Chaudière-Appalaches. • Nicolas Bousquet siège à la Table GIRT de l'Estrie. • Catherine Frizzle siège au comité de pilotage du projet Géofluence sur la gestion des données.
<p>2. Participer aux recommandations, aux actions du ROBVQ et à leur suivi et négocier avec eux des ressources communes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Stéphanie Martel participe régulièrement à des web-rencontres organisées par le ROBVQ, et ayant pour but de faire le suivi de certains projets, de l'état d'avancement de dossiers communs aux OBV et aux différentes démarches à mettre de l'avant pour faire avancer la GIEBV sur le territoire québécois. Elle participe également à la communauté de pratique Administration/Gestion mise en place par le ROBVQ. • Jean-Paul Raïche participe à la communauté de pratique La concertation et la mobilisation mise en place par le ROBVQ ainsi qu'à la communauté de pratique Administration et gestion. • Jean-Paul Raïche siège au comité de travail conjoint MELCC-ROBVQ-OBV pour la révision du cadre de référence de la GIRE. • Julie Grenier participe au comité de développement AGIRE. • Catherine Frizzle et Caroline Rivist participent au comité géomatique du ROBVQ. • Catherine Frizzle et Caroline Rivist participent au projet Géofluence des OBV. • Julie Grenier participe à la communauté de pratique mise en place par le ROBVQ et portant sur les analyses de vulnérabilité. • Anne Bolduc et Sabrina Turcotte ont participé au comité du Mois de l'eau 2022. • Anne Bolduc et Sabrina Turcotte ont participé aux ateliers régionaux du ROBVQ portant sur les livrables ministériels le 31 octobre. • Anne Bolduc et Sabrina Turcotte ont participé à la première Agora des OBV à Québec les 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre. • Stéphanie Martel participe au chantier de la communauté de pratique Administration et Gestion du ROBVQ portant sur la négociation de la prochaine convention de subvention avec le MELCCFP.
<p>3. Établir des partenariats avec les organismes impliqués dans la gestion de l'eau de la zone Saint-François.</p>	
<p>4. Participer activement aux activités des membres et partenaires du COGESAF et appuyer ces initiatives le cas échéant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le COGESAF a accompagné, au cours de l'été, certaines associations riveraines dans la réalisation de leurs activités (formation et accompagnement pour l'échantillonnage, soutien technique en lien avec les EEE, inventaire, etc.), en plus de rembourser une partie des frais annuels du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). • Au cours de l'automne, le COGESAF a répondu à plusieurs demandes de partenaires dans le cadre de notre mandat de soutien et accompagnement pour la mise en œuvre d'actions du PDE. Les demandes ont porté

	sur des présentations en lien avec les EEE, la qualité de l'eau, l'accompagnement potentiel dans le suivi des installations septiques individuelles, et la réalisation de cartes. Cet accompagnement s'est poursuivi au cours de l'hiver par l'équipe du COGESAF.
5. Organiser des activités ou des événements en collaboration avec d'autres organismes.	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre de la campagne électorale provinciale, le COGESAF a collaboré avec les OBV du Centre-du-Québec, le CRECQ, les deux ZIP et l'organisme Nature Avenir à identifier des enjeux et pistes d'actions à présenter aux candidats de la région. Une conférence de presse aura lieu en septembre à ce sujet.
GESTION CORPORATIVE - FINANCEMENT	
1. Développer une offre de services diversifiée auprès des partenaires permettant d'assurer la pérennité du COGESAF.	<ul style="list-style-type: none"> • Le MFFP nous prête sa station de lavage mobile pour la saison. Nous avons fait parvenir aux municipalités et associations riveraines une lettre les informant que nous pouvions offrir ce service à faible coût (seulement le temps en ressources humaines et les frais de déplacement seront facturés).
2. Réaliser des mandats visant la planification, la caractérisation, l'éducation et la sensibilisation auprès des partenaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Mandats réalisés par le COGESAF (en cours) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Suivi de la lutte à la renouée du Japon dans la vallée Tomifobia pour Stanstead-Est, Ogden et Ayer's Cliff • Mandats réalisés par le COGESAF (terminés) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Station de lavage mobile pour la Ville de Sherbrooke ○ Caractérisation des bâtiments en zone inondable à Richmond pour le MSP ○ Mise à jour de la cartographie des EEE en Estrie pour le CREE ○ Participation aux travaux terrain de l'équipe de rétablissement de la tortue pour le MFFP ○ Entretien et suivi de la bande riveraine du barrage à East Angus pour Boralex ○ Suivi des herbiers à la plage de Drummondville pour la Ville de Drummondville ○ Profils verticaux des lacs pour le MELCC ○ Relocalisation de poissons au barrage d'East Angus pour PESCA ○ Installation de collecteurs de moule zébrée pour la MRC Memphrémagog ○ Caractérisation de la provenance des sédiments au lac Lyster pour la Ville de Coaticook ○ Mise sur pied d'un réseau Sentinelle pour la Ville de Sherbrooke ○ Inventaire des bandes riveraines en milieu agricole sur le territoire du COGESAF pour la MRC des Appalaches
GESTION CORPORATIVE - STRUCTURATION	
1. Effectuer la planification des activités et les prévisions budgétaires associées à l'aide financière du MELCC et des projets externes.	<ul style="list-style-type: none"> • Les documents de planification pour l'année 2022-2023 ont été remis dans les temps requis et approuvés par le ministère.
2. Effectuer le bilan des activités et des dépenses réelles associées à l'aide financière du MELCC et des projets	<ul style="list-style-type: none"> • Les documents présentant le bilan pour l'année 2021-2022 exigés par le MELCC pour la reddition de compte ont été remis dans les temps requis. Nous sommes toujours dans l'attente de l'approbation du ministère. Les documents ont été acceptés.

externes.	<ul style="list-style-type: none"> • Les bilans d'activités et financiers des projets se terminant en 2022-2023 ont été remis dans les temps exigés par les ententes de financement. Il s'agit des projets suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mois de l'eau 2022 ○ Station de lavage mobile pour la Ville de Sherbrooke ○ Caractérisation des bâtiments en zone inondable à Richmond pour le MSP ○ Mise à jour de la cartographie des EEE en Estrie pour le CREE ○ Participation aux travaux terrain de l'équipe de rétablissement de la tortue pour le MFFP ○ Entretien et suivi de la bande riveraine du barrage à East Angus pour Boralex ○ Suivi des herbiers à la plage de Drummondville pour la Ville de Drummondville ○ Profils verticaux des lacs pour le MELCC ○ Relocalisation de poissons au barrage d'East Angus pour PESCA ○ Installation de collecteurs de moule zébrée pour la MRC Memphrémagog ○ Caractérisation de la provenance des sédiments au lac Lyster pour la Ville de Coaticook ○ Mise sur pied d'un réseau Sentinelle pour la Ville de Sherbrooke ○ Acclimatons-nous remis à OURANOS ○ Projet PAAR Estrie sur les Cônes alluviaux remis au MAPAQ
3. Recruter tous les organismes intéressés par la gestion du bassin versant pour les 11 collèges électoraux, dans les trois régions du bassin.	<ul style="list-style-type: none"> • Des formulaires d'adhésion sont distribués aux participants de nos rencontres d'information, conférences ou autres activités. <i>Actuellement, nous avons 91 membres réguliers.</i> • L'agente a la mobilisation, Sabrina Turcotte, poursuit le recrutement de nouveaux membres dans le but de combler les sièges vacants.
4. Recruter des membres de soutien.	
5. Assurer le maintien d'un secrétariat efficace au COGESAF, avec un personnel permanent et occasionnel.	<ul style="list-style-type: none"> • Le COGESAF a retenu les services d'une stagiaire en géomatique de l'Université de Sherbrooke, Victoria Litalien, pour une période de 15 semaines à l'été 2022. La stagiaire a travaillé à développer un protocole pour l'identification de châtaigne d'eau à l'aide d'images de drone. Le stage a été financé en partie par le programme Emploi d'été Canada. Elle poursuivra à titre d'agente de projets en environnement au sein du COGESAF, à temps partiel, à partir de septembre. • Au cours de l'été, 2 techniciens se sont joints à l'équipe terrain pour une période de 12 et 24 semaines afin de participer à différents projets, notamment en lien avec les espèces exotiques envahissantes. L'emploi d'une durée de 12 semaines a été financé en partie par le programme Emploi d'été Canada. • En octobre, l'agent de projets terrain, Félix Morin, à l'emploi de manière occasionnelle depuis quelques années, a accepté un contrat d'un an en tant qu'agent de projets terrain. • Une offre de stage en génie a été publiée pour l'été 2023 afin de travailler à un projet d'hydrologie urbaine des petites municipalités ainsi qu'une offre d'emploi d'été comme technicien en milieu naturel pour travailler au rétablissement de la tortue des bois.
6. Encadrer et former tous les nouveaux employés du COGESAF de façon professionnelle.	<ul style="list-style-type: none"> • Lors de l'entrée en poste de nouveaux employés, permanents ou occasionnels, un contrat de travail leur est remis ainsi que les outils de travail adéquats, que ce soit au niveau du matériel que de la gestion interne (feuille de temps). Ils reçoivent également une formation sur la gestion du temps et le fonctionnement

	<p>interne de l'équipe de travail. Pour les employés terrain, ils doivent s'engager à respecter une procédure de sortie terrain qui vise à assurer leur sécurité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La CNESST oblige maintenant les organisations à identifier un agent à la santé et la sécurité qui doit veiller à identifier les risques en milieu de travail et proposer un plan d'action permettant la formation des employés aux risques ainsi que l'amélioration des procédures. Nicolas Bousquet, coordonnateur de projets terrain, a été nommé à cette fonction par la direction. L'identification des risques est terminée et le plan d'action est en cours de production.
7. Assurer la formation continue des employés pour maintenir ou développer leur expertise.	<ul style="list-style-type: none"> • Des créneaux et responsabilités sont partagés au sein de l'équipe de travail. Chaque employé peut assister à un certain nombre de formations liées à ses créneaux et/ou responsabilités, sur approbation de la direction générale. • Certaines formations ont également lieu à l'interne, notamment en ce qui concerne la gestion de projet, l'utilisation des outils de travail ou le suivi budgétaire. • Certaines formations sont également obligatoires et suivies par au moins un membre de l'équipe (ex. formation en secourisme en milieu de travail).
8. Chercher la collaboration du milieu de l'éducation dans la réalisation de projet de recherche ou de stage par des étudiants : géographie, biologie, environnement, génie, communication, économie, hydrologie, administration, gestion, droit, etc.	<ul style="list-style-type: none"> • Le COGESAF a retenu les services d'une stagiaire en géomatique de l'Université de Sherbrooke, Victoria Litalien, pour une période de 15 semaines à l'été 2022. La stagiaire a travaillé à développer un protocole pour l'identification de châtaigne d'eau à l'aide d'images de drone.
GESTION CORPORATIVE - COMMUNICATION	
1. Assurer l'information à nos partenaires par la publication du Concert'EAU.	<ul style="list-style-type: none"> • L'édition printanière du Concert'EAU a été publiée en mai 2022. • L'édition automnale a été publiée en novembre 2022.
2. Mettre à jour le site Internet.	<ul style="list-style-type: none"> • Le site Internet est mis à jour régulièrement. • Des nouvelles sont publiées sur le site Internet régulièrement ainsi que sur la page Facebook du COGESAF.
3. Refaire le site internet.	<ul style="list-style-type: none"> • La refonte du site internet est amorcé. Un comité de travail a été mis sur pied au sein de l'équipe. L'analyse des besoins et lacunes du site actuel a été faite et l'élaboration d'une proposition d'arborescence est en cours.
4. Diffuser sur nos réseaux sociaux, ou par courriel, les informations, les communiqués et toutes les activités du COGESAF et celles proposées ou réalisées par les membres.	<ul style="list-style-type: none"> • Le COGESAF diffuse régulièrement, par courriel, sur le fil des événements du site internet ou sur sa page Facebook, des invitations de partenaires à des activités en lien avec la gestion de l'eau (colloque, formation, etc.). • Plusieurs entrevues sont données par les différents membres de l'équipe, en fonction des expertises partagées, à différents médias régionaux ou locaux. • Au cours de l'année, le COGESAF a publié les communiqués de presse suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ 26 avril 2022 – Une 10e année pour Sentinelle des lacs ○ 1^{er} juin 2022 – Le conseil d'administration du COGESAF toujours aussi vivant

	<ul style="list-style-type: none"> ○ 9 septembre 2022 – Les candidats à l’élection interpellés sur les enjeux environnementaux de la région du Centre-du-Québec (publication conjointe avec le CRECQ, Nature-Avenir, la ZIP des Deux-Rives, GROBEC, COPERNIC et l’OBV Yamaska)
5. Organiser le colloque Tous en action pour la Saint-François.	<ul style="list-style-type: none"> •
PLAN DIRECTEUR DE L’EAU – FINANCEMENT	
1. Travailler avec le ROBVO et les partenaires du milieu pour un financement gouvernemental des actions des plans directeurs de l’eau.	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les mois, le COGESAF participe à la campagne d’échantillonnage de la Direction du suivi de l’état de l’environnement (DSÉE). • Dans le cadre d’un projet en partenariat avec la DSÉE, le COGESAF rend disponibles des heures de laboratoire à la municipalité de Weedon ayant pour but de documenter la qualité de l’eau des tributaires du lac Louise et de la rivière Saint-François.
2. Rechercher le financement pour la mise en œuvre des actions du PDE.	<ul style="list-style-type: none"> • Le COGESAF réalise, en collaboration avec les autres OBV de Chaudière-Appalaches, un projet de lutte et d’éradication de la berce du Caucase (phase 2) pour la partie du bassin versant située en Chaudière-Appalaches. Le projet vise à sensibiliser les citoyens, à dresser un inventaire de la présence de la berce et à l’éradiquer, s’il y a lieu. • Le COGESAF poursuit le projet de convergence des données de qualité de l’eau 2018-2023, à l’aide de la contribution financière de municipalités et MRC pour un montant annuel de 7 000\$ pendant cinq ans, ainsi que la contribution en nature au projet d’autres MRC et associations riveraines. • Le COGESAF a procédé à l’arrachage de la châtaigne d’eau dans la rivière Saint-François au cours de l’été 2022. Ce projet est financé par la Fondation de la faune du Québec, le MELCC, les MRC de Drummond et Nicolet-Yamaska. • Le COGESAF réalise la mise à jour des Analyses de la vulnérabilité des sources d’eau potable pour les villes de Sherbrooke, Magog, Canton de Potton et Thetford Mines. • Le COGESAF participe au projet Système de surveillance de la rivière Saint-François. Ce projet est financé par le MSP. • Le COGESAF participe au projet de caractérisation des eaux souterraines pour l’Estrie. Ce projet est financé par l’INRS. • Le COGESAF participe au projet Gestion intégrée des barrages et développement de la résilience des communautés face aux changements climatiques. Ce projet est financé par OURANOS. • Le COGESAF participe à un projet financé par le MAPAQ Estrie : Projet d’actions dans les bassins versants des cônes alluviaux prioritaires à Compton. • Le COGESAF participe au projet Les Montagnes Vertes du Nord : Vers un aménagement du territoire pour la protection et le rétablissement des espèces en péril, financé par Corridor appalachien, via le Fonds canadien pour la nature. • Le COGESAF réalise un projet sur l’impact de la moule zébrée dans l’habitat de l’obovarie olivâtre. Ce projet est financé par le PIH. • Le COGESAF réalise un projet d’analyse de la qualité de l’eau des puits dans le cadre du projet Mon propre

puits en Estrie. Le projet est financé par le programme Osmoz.

PLAN DIRECTEUR DE L'EAU – Bilan de mise en œuvre du dernier PDE

1. Sortir un bilan à partir des données AGIRE.	<ul style="list-style-type: none"> • Un bilan préliminaire des données disponibles dans AGIRE a été extrait. • Le COGESAF a reçu les consignes sur ce livrable de la part du MELCC en décembre 2021. Dès lors, un calendrier de travail a été établi afin de produire le livrable pour le 1^{er} décembre 2022, comme l'exige la convention.
2. Valider les données auprès des partenaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Cette étape n'était finalement pas exigée pour le bilan.
3. Sonder les partenaires sur la mise en œuvre d'actions.	<ul style="list-style-type: none"> • Cette étape n'était finalement pas exigée pour le bilan, elle se fera lors de la mise à jour du PDE 2024.
4. Cartographier les actions mises en œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> •
5. Produire le bilan selon les exigences du MELCC.	<ul style="list-style-type: none"> • Le bilan a été rédigé, il est en révision. • Le bilan a été déposé au MELCCFP. • Le bilan déposé a été approuvé par le MELCCFP.

PLAN DIRECTEUR DE L'EAU – Éléments de la stratégie de mobilisation

1. Dresser la liste des acteurs de l'eau et leur profil.	<ul style="list-style-type: none"> • La liste des acteurs est en cours de réalisation. • Le sondage portant sur le profil des acteurs a été envoyé à ceux-ci. La collecte des résultats se fera au cours du mois de décembre. • L'autodiagnostic a été réalisé avec la table de concertation.
2. Bonifier la liste des acteurs de l'eau.	<ul style="list-style-type: none"> • La liste des acteurs a été bonifiée et des personas ont été identifiés.
3. Planifier la stratégie de mobilisation.	<ul style="list-style-type: none"> • Cette étape est en cours de réalisation.
4. Mettre en œuvre la stratégie de mobilisation auprès des acteurs de l'eau.	<ul style="list-style-type: none"> •

PLAN DIRECTEUR DE L'EAU – MISE À JOUR 2024

1. Mettre à jour les fiches diagnostiques des problématiques prioritaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes sur ce livrable ont été reçues à l'été 2022. La reformulation des catégories de problématiques est en cours de réalisation.
2. Mettre à jour les données récurrentes et nouvelles données.	<ul style="list-style-type: none"> • Cette étape est en cours de réalisation.
3. Mettre à jour le portrait et le diagnostic.	<ul style="list-style-type: none"> • Cette étape est en cours de réalisation.
4. Mettre à jour les cartes diagnostiques.	<ul style="list-style-type: none"> •
5. Identifier les orientations.	<ul style="list-style-type: none"> •

PLAN DIRECTEUR DE L'EAU – MISE À JOUR annuelle	
1. Proposer des projets de recherche pour une meilleure connaissance du territoire du bassin versant (aquifères, qualité de l'eau de surface, bandes riveraines, érosion, cyanobactéries et autres).	<ul style="list-style-type: none"> • Quelques projets de caractérisation sont en cours : échantillonnage de la qualité de l'eau, convergence des données de qualité de l'eau. Tous ces projets se réalisent avec la collaboration de différents partenaires. Plusieurs rencontres de suivi des projets ont lieu tout au long de l'année et nécessitent la participation de Catherine Frizzle ou Julie Grenier, directrices de projets ainsi que de Nicolas Bousquet, coordonnateur de projets terrain, et des différents techniciens à l'emploi du COGESAF.
2. Assurer la mise à jour annuelle du portrait et du diagnostic (mise à jour des bulletins Entre2Eaux)	<ul style="list-style-type: none"> • Les cartes des diagnostics 2022 par CLBv ont été mises à jour sur le site Entre2Eaux.
3. Mettre à jour le plan d'action (ajout d'actions en lien avec le nouveau diagnostic)	<ul style="list-style-type: none"> • Il n'y aura pas de mise à jour annuelle en 2023, puisque la mise à jour se fera pour le prochain PDE en 2024.
4. Assurer la mise à jour des outils de gestion et d'aide à la décision (base de données, outil de cartographie dynamique).	<ul style="list-style-type: none"> • Julie Grenier participe au comité de travail sur la mise à jour de la base de données AGIRE au sein du ROBvQ. À l'interne, Anne Bolduc s'assure de mettre à jour les données du PDE dans l'outil. • Caroline Rivest et Catherine Frizzle participent au projet Géofluence, mis en place par certains OBv, dont le COGESAF, afin d'harmoniser les outils de prise de données sur le terrain.
PLAN DIRECTEUR DE L'EAU – PROMOTION et mise en œuvre de son plan d'action auprès des acteurs de l'eau	
1. Tenir les rencontres de CLBv.	<ul style="list-style-type: none"> • La planification des rencontres est en cours. Celles-ci auront lieu de janvier à juin 2023. • Les rencontres auront lieu à l'automne 2023, puisqu'elles serviront uniquement à l'élaboration du PDE 2024, et non pas à établir la stratégie de mobilisation, puisque celle-ci se fait avec la table de concertation.
2. Élaborer des fiches vulgarisées en lien avec les problématiques ciblées.	<ul style="list-style-type: none"> •
3. Tenir des rencontres de concertation avec les différents partenaires pressentis pour la réalisation d'action.	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs rencontres ont lieu avec différents partenaires pour les accompagner dans la mise en œuvre des actions du PDE. Ces rencontres peuvent servir à fournir de l'expertise, à orienter la réalisation des actions, à rechercher du financement, à mettre en relation différents partenaires, à prendre en considération les préoccupations du milieu, etc.
4. Organiser des journées de formation et d'échange pour les membres des CLBv.	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre du Mois de l'eau (juin), le COGESAF a publié plusieurs capsules informatives portant sur la qualité et la quantité d'eau.
5. Soutenir les partenaires pour la mise en œuvre des actions du PDE (recherche de financement, maillage, expertise, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Lors de l'appel à projets du PSREE, en décembre 2022, l'équipe du COGESAF a accompagné plusieurs partenaires dans l'élaboration de leur demande de financement et dans la production d'avis d'arrimage.
PLAN DIRECTEUR DE L'EAU – PROMOTION de la GIRE auprès des acteurs de l'eau	
1. Assurer la concertation des acteurs sur les sujets relatifs à la gestion de l'eau du	<ul style="list-style-type: none"> •

bassin.	
2. Participation aux différents comités/tables régionales (PRMHH, table agroenvironnementale, TCR, etc.).	<ul style="list-style-type: none"> • Le COGESAF participe aux activités de ces différentes tables (voir la section Gestion corporative – représentation pour le détail).
PLAN DIRECTEUR DE L'EAU – SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE	
1. Effectuer le suivi de la mise en œuvre des actions/réalisations du PDE auprès du MELCC.	<ul style="list-style-type: none"> • Les documents présentant le suivi de la mise en œuvre des actions/réalisations du PDE pour l'année 2021-2022 exigés par le MELCC pour la reddition de compte ont été remis dans les temps requis et approuvés par le ministère.
2. Effectuer le suivi de la mise en œuvre des actions/réalisations du PDE auprès des partenaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Cette action se fait en continu par l'équipe du PDE.
3. Mettre à jour les données sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du PDE dans l'outil de suivi (base de données).	<ul style="list-style-type: none"> • Cette action se fait en continu par l'équipe du PDE.

TÂCHES LIÉES À LA GESTION D'UN OBNL (parallèlement au plan d'action)

- Préparer les réunions du conseil d'administration (CA) et du conseil exécutif (CE) (104 réunions du CA et 85 réunions du CE depuis l'assemblée de fondation de février 2003);
- Préparer l'assemblée générale annuelle (Assemblée de fondation en février 2003, Assemblée spéciale en avril 2003 et AGA en mai 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022);
- Rédiger les procès-verbaux des réunions du CA et du CE;
- Faire le suivi des décisions du CA et du CE;
- Préparation des rencontres de concertation;
- Suivi des décisions prises lors des rencontres de concertation;
- Gérer le membership (renouvellement d'adhésion, répertoire des membres, etc.);
- Voir à l'application des règlements généraux et au suivi de leurs modifications;
- Rédiger le budget annuel;
- Faire le suivi du budget annuel;
- Faire les achats de l'organisme (papeterie, équipement informatique, etc.);
- Prendre les démarches pour l'organisation d'un lieu de travail (achats d'ameublement, montage des bureaux, rangement, etc.);
- Préparer les documents pour les états financiers;
- Faire les paies; payer les comptes; faire les dépôts; faire les remises mensuelles au gouvernement; faire la conciliation bancaire; faire la déclaration annuelle à l'Inspecteur général des institutions financières – tâches de l'adjointe administrative
- Rechercher du financement pour la réalisation du PDE et de différents projets;
- Coordonner des comités techniques de travail (comité de financement, comité technique);
- Engager les employés du COGESAF (préparation de l'offre d'emploi, entrevue et suivi du processus);
- Superviser et encadrer les employées régulières;
- Superviser une employée occasionnelle (adjointe administrative);
- Coordonner rencontre d'équipe pour les employées du COGESAF;

- Préparer outils de gestion pour les employées (feuille de temps par projet);
- Rédaction de contrats de travail et de protocoles d'entente;
- Gérer la documentation disponible au local de l'organisme;
- Participer aux rencontres organisées par le ROBVQ ou autres organismes environnementaux (rencontres des coordonnateurs, colloque, symposium, etc.);
- Produire des documents à la demande du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (convention de subvention);
- Participer à différents projets de recherche et préparer la documentation requise (lettre d'appui, budget, etc.)
- Organisation de colloque et symposium en collaboration avec organismes (participation active à la réalisation de documentation, recherche de conférenciers, logistique, etc.);
- Préparation d'outils de communication (mise à jour du dépliant, mise à jour de l'information sur le site Internet, préparation de conférence, etc.);
- Rédaction de communiqués;
- Suivre des formations diverses (premiers soins au travail, etc.).

PRÉSENCES AUX CA : 2022-2023

NOM	PRÉNOM	26 mai 2022	15 septembre 2022	17 novembre 2022	16 mars 2023
Audet	Charles	X	X	X	O
Bellerose	Joanie	NA	NA	AB	AB
Blais	Andréanne	O	O	AB	AB
Blanchet	Denyse	X	O	O	O
Blanchette	Philippe-David	NA	O	O	AB
Breton	Josée	O	O	AB	AB
Gagnon	Bertrand	NA	NA	NA	O
Gatien	Yves	O	O	O	O
Gendron	Mario	X	X	X	X
Lapointe	Serge	O	AB	AB	O
Larrivée	Martin	O	O	O	O
Larochelle	Guy	O	O	AB	O
Martineau	Pierre	O	O	O	AB
Orjikh	Ariane	O	O	AB	AB
Paulin	Claude	NA	O	O	O
Piszar	Johnny	O	O	O	O
Pomerleau	Geneviève	AB	NA	NA	NA
Raïche	Jean-Paul	O	O	O	O
Saint-Cyr Lanoie	Sarah	X	AB	O	O
Vaillancourt	Jean	NA	O	O	O
Vouligny	Alain	X	O	X	X

AB = ABSENCE MOTIVÉE
 NA = Non administrateur à ce moment
 O = PRÉSENT
 X = ABSENT



5182 boul. Bourque
Sherbrooke (Québec) J1H 1N4

Téléphone : 819-864-1033
Courriel : cogesaf@cogesaf.qc.ca

www.cogesaf.qc.ca

